

07 mar 2022 -09:13

L'énergie éolienne produite en mer du Nord pulvérise son record

Jamais les éoliennes n'avaient produit autant d'électricité en mer qu'au mois de février de cette année, rapporte la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten. Avec 1 million de MWh, le précédent record du mois d'octobre 2020 (877 000 MWh) a été battu. A lui seul, l'éolien en mer représentait et représente en moyenne 16 % de la production totale d'électricité. Cela correspond à de l'électricité pour plus de 3,8 millions de foyers et permet une économie 700 000 tonnes de CO₂. La ministre de l'Énergie souhaite également que la Commission européenne accélère le passage à une énergie 100% renouvelable.

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie : « Les investissements dans le vent et le soleil sont la meilleure arme contre la hausse des prix et le seul moyen de devenir indépendant sur le plan énergétique. 100% de l'uranium, du gaz et du pétrole de notre pays sont importés. Nous devons prendre l'énergie en main. Ce n'est que grâce à davantage d'énergies renouvelables que la Belgique et l'Europe deviendront plus indépendantes. De plus, le vent et le soleil ne peuvent pas être utilisés comme armes. »

Ce nouveau record montre le potentiel gigantesque de la mer du Nord. D'ici 2030, grâce au triplement de l'éolien en mer, la mer du Nord belge aura une capacité de production totale de 5,8 GWh. Les éoliennes en mer produiront alors suffisamment d'électricité aux heures de pointe pour alimenter l'ensemble de la Wallonie en électricité, par exemple.

La dépendance au pétrole, au gaz et à l'uranium rendent l'Europe vulnérable et coûtent cher à la population. Si nous voulons devenir indépendants sur le plan énergétique, nous devons accélérer la transition énergétique. Il y a suffisamment de vent et de soleil en Europe pour être beaucoup plus indépendants sur le plan énergétique qu'aujourd'hui. Les investissements dans les énergies renouvelables et la rénovation des logements doivent donc être accélérés à la lumière de la crise ukrainienne.

La première zone a été construite grâce à d'importantes subventions du gouvernement. Depuis, le secteur s'est énormément développé. Les connaissances ont augmenté, les éoliennes sont devenues plus grandes et plus efficaces et les coûts ont chuté de 44% au cours de la dernière décennie. L'éolien en mer est aujourd'hui l'une des sources d'énergie les moins chères.

Nous veillons maintenant à ce que les citoyens puissent également en récolter les fruits. Directement via la participation citoyenne, soit un investissement rentable qui offre un rendement meilleur qu'un compte épargne. Et indirectement parce que cela peut être fait sans subventions ou que des profits importants reviendront automatiquement au gouvernement à partir de maintenant.

En chiffres

- Février 2022 est le détenteur du record absolu de production éolienne en mer. Le mois le plus court de l'année a pulvérisé le précédent record d'octobre 2020. Nos éoliennes en mer du Nord ont produit un total de 995 095 MWh (28/02 - 12:00). Ce qui représente 16 % de la production totale d'électricité. Pas seulement un mois record : on s'attend à ce qu'aujourd'hui pour la première fois la barre des 1 million de MWh soit dépassée.

- La plus haute production a eu lieu le jeudi 17 février à 2 heures du matin. Ensuite, l'éolien en mer a atteint la capacité maximale de 2,2 GW. L'électricité produite ce jour-là a pu alimenter 5 023 049 familles.
- Un nouveau record signifie un nouveau record d'économies de CO₂. Le vent, que nous n'avons pas à importer et qui soufflons gratuitement, a permis des économies record de CO₂ : 740 000 tonnes de CO₂ pour février, le record quotidien date du 6 février avec 37 559 tonnes de CO₂.

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be